

Assemblée Générale Ordinaire

De la section USMC pétanque

Du 13 Juin 2015

1) Émargement de la liste des présents et vérification du quorum.

Le quorum fixé à 1/5 des adhérents soit 30 est atteint, puisque nous sommes aujourd'hui 59 Licenciés et membres présents ou représentés.

L'assemblée peut donc délibérer valablement.

2) Allocution du Président.

Tout d'abord le bureau et son président vous souhaitent la bienvenue, nous vous remercions d'être venus à cette assemblée, même si nous nous aurions aimé que vous soyez encore plus nombreux.

Votre présence est une manière de manifester votre respect pour le travail effectué par les membres du bureau au titre de l'exercice 2014/2015.

Nous remercions également Nicolas Ciszewski Président de l'U.S.M.C pour sa présence à cette assemblée générale.

3) Rapport d'activité de la Section.

Rapport moral

En 2015 nous avons encore enregistré le départ de nombreux joueurs licenciés (une cinquantaine) compensé partiellement par la prise de cartes de membres puisque nous avons ouvert cette possibilité aux plus de 70 ans.

Je déplore personnellement cette fuite des effectifs depuis 2 ans et je pense que nous avons atteint le plancher admissible et que notre situation devrait s'améliorer dans l'avenir puisque nous avons néanmoins enregistré la prise de licence de quelques nouveaux joueurs en ce début d'année 2015.

Globalement l'année (07/2014-06/2015) s'est bien passée, ambiance plutôt stable, pas d'incident notable à part quelques états d'âmes passagers ce qui semble inévitable dans une section de cette importance.

Rapport avec la mairie et l'U.S.M.C

Commençons par L'U.S.M.C puisque **Nicolas est là** avec un petit rappel pour les nouveaux adhérents : actuellement aux CLAYES-SOUS-BOIS on dénombre plus de 120 associations diverses et variées (culturelles, sportives, de biens publics etc.) L'U.S.M.C représente partiellement le coté sportif, avec sa vingtaine de sections, dont la pétanque. L'U.S.M.C nous apporte des conseils et peut nous guider dans nos choix. En contrepartie, la section pétanque a des obligations vis-à-vis de **L'U.S.M.C** qui peuvent être parfois contraignantes.

2 membres de la section pétanque siègent au comité directeur de l'USMC (actuellement le président et le directeur sportif). Régulièrement les réunions de ce comité nous permettent d'être informés sur des décisions prises ou à prendre.

Enfin depuis 2015 vous cotisez à raison de 3€ par licence, afin de participer au fonctionnement de l'USMC et par ce biais vous bénéficiez également d'une assurance qui peut faire double emploi avec celle incluse dans la licence, mais parfaitement utile aux membres de + 70 ans sans licence.

En ce qui concerne la mairie, un ou deux problèmes particuliers :

- La rampe handicapée toujours à l'ordre du jour malgré notre insistance permanente
- Perte probable du terrain A7 pour faire une piste de bicross sans aucune consultation préalable de la section pétanque, ce qui va nous obliger à refuser certains concours dans l'avenir.

Cependant les relations restent au beau fixe avec le service des sports, nos demandes sont régulièrement prises en compte, et nos correspondants sont à notre écoute.

Nombre de licenciés 2015 et adhérents

Nous subissons cette année encore une baisse très nette de nos effectifs.

Nous sommes à ce jour 88 licenciés et 25 membres contre 137 licenciés et 10 membres en 2014 soit une diminution globale de 34 licenciés ou membres.

Nous ne sommes plus et de loin le 1^{er} club des Yvelines en nombre de licenciés.

Livret d'accueil

Le livret d'accueil 2012 n'a pas été renouvelé à ce jour. Un livret d'accueil 2015 est éventuellement envisagé **SI QUELQUES VOLONTAIRES** souhaitent participer à



l'élaboration de celui-ci. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, il sera disponible sur le site internet du club.

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, un exemplaire papier serait consultable dans les locaux de la section.

Le site WEB : Ce site n'a d'intérêt que si on l'alimente dans les différentes rubriques, news, résultats, anecdotes etc.

Actuellement environ 27200 visites depuis sa création il y a 7 ans (4200 visites cette dernière année)

Nous manquons de volontaires (photographes, rédacteurs d'articles, rapporteurs de résultats, idées nouvelles etc.) car nous devrions faire beaucoup mieux !

Affichage : Comme vous avez pu le constater par l'intermédiaire des panneaux d'affichage, nous essayons de vous tenir au courant des principaux résultats et nouvelles du club. Nous ne pouvons pas tout afficher à l'extérieur, c'est pourquoi nous vous recommandons de consulter également les panneaux d'affichage intérieurs.

Bilan des activités pour cet exercice 2014/2015

- **Concours du Mercredi** : Toujours très populaires, une réussite mais cette dernière année on constate un petit fléchissement de la participation. Selon les périodes, 40 à 50 joueurs y participent. Les joueurs se sentent bien et reviennent volontiers chaque semaine ou presque.

Même remarque que l'année dernière, et cela s'adresse aux « champions » restez humbles et conciliants ! Ou abstenez vous de participer.

Remerciements à notre ami Pierre SERVAYE pour la tenue de la table et pour la manifestation organisée et prévue le **Mercredi 17 JUIN 2015**.

- **Renouvellement de la licence de NANOU :**

Cet international Malgache a renouvelé sa licence à l'USMC Pétanque et est arrivé depuis peu en France pour une période d'environ trois mois.

Il a été immédiatement pris en charge par Francis Poirier et pour ceux qui se posent encore quelques questions, il n'y a pas d'incidence financière pour le club.

- **Nous avons organisé au titre de l'exercice 2014/2015**

1) *Le Challenge de la ville* + Mixte le Dimanche 24 Août 2014

2) *Le Challenge des anciens* (+55 ans) le Mardi 23 Septembre 2014



- 3) Le challenge mémoire le Dimanche 8 Mars 2015
- 4) Un concours Doublette (+55 ans) le Jeudi 19 Mars 2015
- 5) Le championnat Dép. triplettes Jeu Provençal les 18 et 19 Avril 2015
- 6) Un concours Doublette (+55 ans) le Mardi 26 Mai 2015
- 7) Le CDC 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} Division + CDC Féminin le Dimanche 7 Juin 2015

QUESTIONS sur le rapport d'activité de la section ???

4) Projets 2013/2014

- Festivités à venir en 2016

- 1) *Le Challenge de la ville* + Mixte le Dimanche 13 Septembre 2015
- 2) *Le Challenge des anciens* (+55 ans) le Mardi 22 Septembre 2015
- 3) *Le Challenge de l'amitié*

Le comité organise le mercredi 11 Novembre 2015 le challenge de l'amitié. Il aura lieu cette année à Rambouillet. Comme l'an passé, une participation pour l'inscription et le repas sera demandée aux participants (le coût de cette prestation étant d'environ 1900 € à la charge du club).

Cette journée placée sous le signe de l'amitié et de la convivialité est bien souvent une réussite. Le bureau reviendra vers vous en temps voulu, mais pensez d'ores et déjà à composer vos équipes.

4) *Les Concours d'hiver* : Ouverts aux licenciés, futurs licenciés du club et membres. Concours à la mêlée par triplettes ou doublettes non formées, engagement 2 € par joueur, abondement de 1 € par joueur par le club, au moins 30 % des joueurs récompensés.

Dates prévisionnelles :

Le 05 Décembre 2015

Le 19 Décembre 2015

Le 02 janvier 2016

Le 16 janvier 2016 (avec remise des récompenses et galette des rois)

Le 30 janvier 2016

- Prévisionnel 2015 :

Etant donné la date de cette assemblée générale, nous sommes dans l'impossibilité actuellement de vous informer sur les manifestations 2016. En effet, une première réunion organisée par notre comité aura lieu le Samedi 20 juin à Gaegenville en compagnie de l'ensemble des clubs des Yvelines. Chacun exprimera ses souhaits et



l'attribution des concours interviendra au cours du 4^{ème} trimestre 2015.

Vous comprendrez que nos souhaits seront proportionnels à votre engagement, car il est hors de question de ne pas assumer, comme le font certains clubs actuellement.

QUESTIONS sur les projets 2014/2015 et Prévisionnel 2016 ???

Passons au vote des postes 1 à 4

Approuvé à l'unanimité : 59 voix pour

5) Rapport financier de l'exercice

Pour ce point N°5 de l'ordre du jour, Michel Liebgott notre trésorier victime d'un accident domestique et ne pouvant être présent, m'a chargé de vous informer sur les comptes qui seront validés lors de l'AG de l'USMC en Décembre 2015

Lecture est donc faite des principaux chiffres constituant le bilan financier 1/7/2014-1/7/2015, montrant la bonne santé financière relative de notre section dans la mesure où les fortes dépenses interviennent généralement en fin d'année dont, notamment, le « challenge de l'amitié » à travers la forte participation du club aux frais d'inscription et de restauration..

Nicolas Cizewski reprend alors la parole pour informer l'assemblée de la réduction à venir des subventions municipales annoncée déjà pour, au moins, les deux prochaines années

Questions ???

Gérard Boitte demande une nouvelle fois au président USMC s'il est en capacité d'expliquer la méthode de calcul de la subvention versée à notre section.

Celui-ci l'invite à participer au groupe chargé de la partie financière à l'USMC

Comme dit plus haut, Il n'y a pas lieu de voter pour l'approbation de ces comptes. Ceux-ci seront présentés au trésorier de l'USMC et validés lors de l'AG de l'USMC en fin d'année 2015

6) Bilan Sportif

La parole est donnée à Yannick Cuperlier

- Championnat Départemental Triplette Hommes (promotion)
Alain Vriet, Jean-Michel Gueret, Stéphane Potterie ont perdu en ¼ de finale
- Championnat Départemental Vétérans Triplette



Alain Vriet, Gilbert Roumy, Michel Le Bot ont perdu en ¼ de finale

- Nous avons perdu au 1^{er} tour de la coupe de France (8-23) contre Guyancourt
CDC hommes nous sommes en 3^{ème} division, défaite le week-end dernier contre Aubergenville et Carrières

Pas d'équipe féminine pour le CDC

En 2014 nous avons terminé 5^{ème} des Yvelines avec 420 points

Le club totalise 111 points au 13/06/2015 ce qui nous place pour le moment à la Onzième place

Questions ???

7) **Vote sur le montant de la cotisation**

Le bureau propose de laisser le prix de la licence à 46 €, sachant que sur ces 46 € une somme de 27 € est reversée au comité et 3 € à l'USMC. De ce fait la section pétanque ne conserve que 16 €.

Passons au vote pour le maintien de la cotisation à 46 €

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Approuvé à l'unanimité : 59 Voix, la cotisation sera maintenue à 46 € en 2016 !

Le montant de la carte de membre reste également fixé à 25 € pour les joueurs licenciés dans d'autres clubs et pour les membres de + de 70 ans sans licence.

Cependant, le nouveau bureau qui sera élu pourra, s'il le souhaite, et en fonction de la conjoncture, procéder à la baisse de ces tarifs.

8) **Elections des membres du bureau**

Comme vous le savez, à chaque Assemblée Générale le bureau est démissionnaire. Nous allons passer à l'élection des membres du bureau.

Nous avons reçu dans les délais impartis 4 candidatures cependant si l'assemblée le souhaite, nous prendrons en compte les candidatures de dernière minute soit les candidatures suivantes :

Membres de l'ancien bureau qui se représentent :

Daniel Lévêque
Etienne Marignier
Eric Daunizeau



Nouvelles candidatures au bureau :

Marie-Line Corbin
Guy Corbin

Passons au vote à bulletins secrets

Résultats du vote :

L'ensemble du bureau est élu par 59 voix

La nouvelle composition du bureau, avec l'élection de son nouveau président aura lieu prochainement, dans le local de la section pétanque du stade CARILLON

9) Informations et Questions diverses

Seules les questions diverses présentées par courrier au bureau du Club au minimum 3 jours avant l'AG pourront être soumises à un vote lors de celle-ci.

Cependant le bureau reste à votre disposition pour toute question qui vous tracasse.

Pas d'autres questions ?

Et maintenant bon après-midi à tous et merci de votre attention

